



DEPUIS 1983

CENTRE  
D'EXCELLENCE  
ARTISTIQUE  
DE L'ONTARIO

# Centre d'excellence artistique de l'Ontario : accélérateur de créativité et d'innovation

---

Mémoire présenté par  
le Conseil des écoles publiques  
de l'Est de l'Ontario  
au ministère du Patrimoine canadien  
dans le cadre des consultations pancanadiennes  
sur les langues officielles

Le 7 novembre 2016



Conseil des  
écoles publiques  
de l'Est de l'Ontario

Dans ce texte, le masculin grammatical est inclusif.

## Table des matières

1	Créativité et innovation – Les grandes tendances.....	1
1.1	La création artistique et la vie culturelle.....	1
1.2	Les villes créatives .....	1
1.3	L'économie créative .....	2
1.4	Les grappes créatives et les institutions d'ancrage.....	2
1.5	La formation : de STEM à STEAM .....	2
1.6	Les attitudes, compétences et connaissances requises d'un milieu créatif .....	3
2	L'énoncé de principe du gouvernement du Canada .....	3
3	Le Centre d'excellence artistique de l'Ontario : accélérateur de créativité et d'innovation.....	3
3.1	Le Centre d'excellence artistique de l'Ontario (CEAO) aujourd'hui .....	3
3.2	La vision : Un accélérateur de créativité et d'innovation.....	4
3.2.1	Communauté.....	4
3.2.2	Créativité .....	5
3.2.3	Espace.....	5
3.2.4	Collaboration .....	5
3.2.5	Lieux pour l'innovation.....	6
4	Les étincelles d'art, de créativité et d'innovation.....	6
4.1	Renouveler le lieu de formation artistique préprofessionnelle à la fine pointe .....	6
4.2	Assurer l'accessibilité et la flexibilité.....	7
4.3	Créer le Centre Jean-Claude-Bergeron pour les arts, la créativité et l'innovation .....	7
4.4	Fonder un centre de formation et de ressources pédagogiques en arts, créativité et innovation.....	8
4.5	Appuyer le rayonnement des arts et de la créativité dans la communauté.....	9
5	Recommandations au gouvernement du Canada dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles.....	10
5.1	Création d'un groupe de travail tripartite pour explorer les conditions de succès du renouvellement des infrastructures et des programmes d'excellence en arts, créativité et innovation .....	11
5.2	La bonification immédiate des programmes relevant du ministère du Patrimoine canadien .....	11
5.3	La création du Centre Jean-Claude-Bergeron pour les arts, la créativité et l'innovation .....	11
6	Annexe 1 : Profil du CEAO .....	12
6.1	Survol historique du CEAO .....	12

6.2	Les grandes carrières qu'engendre le CEAO .....	13
6.3	Les ressources humaines actuelles du CEAO .....	14
7	Annexe 2 : Impacts économiques de la culture .....	15

## Liste des figures et des tableaux

Figure 1	: Centre d'excellence artistique de l'Ontario : accélérateur de créativité et d'innovation.....	4
Figure 2	: Tendances relatives à la culture – PIB et emplois, 2010 - 2014.....	16
Figure 3	: Culture – Importance dans notre vie, apport à notre économie.....	17
Tableau 1	: Produit intérieur brut (PIB) et emplois liés à la culture, 2014 .....	15
Tableau 2	: Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, Canada, perspective du produit annuel (dollars x 1 000 000).....	18

# 1 CRÉATIVITÉ ET INNOVATION – LES GRANDES TENDANCES

« L'imagination est la capacité d'apporter à l'esprit des choses qui ne sont pas présentes à vos sens. La créativité, c'est mettre votre imagination au travail. »

L'ambition de ce document est d'exciter votre imagination et de faire travailler votre créativité.

La créativité est le processus d'avoir des idées originales qui ont une valeur. La pensée divergente est une capacité essentielle pour la créativité, selon Sir Ken Robinson<sup>1</sup>. C'est la possibilité de voir plusieurs réponses possibles à une question et beaucoup de façons d'interpréter une question.

La culture des institutions d'enseignement, c'est à dire les habitudes et les habitats des institutions, est au cœur de l'épanouissement de la créativité inhérente en toutes et tous. La créativité doit être une priorité stratégique à tous les niveaux d'éducation, au même titre que la littératie et la numératie. Robinson soutient que l'éducation formelle, dans sa forme actuelle, agit souvent contre les forces créatives de la curiosité, l'imagination et l'intuition. La vie humaine est intrinsèquement créative. Voilà pourquoi la culture humaine est si intéressante, diversifiée et dynamique.

## 1.1 La création artistique et la vie culturelle

La création artistique propose au public des expériences esthétiques, émotionnelles, spirituelles ou intellectuelles. L'expression sociale d'une communauté par les arts et la culture a une valeur intrinsèque, non utilitaire, que la langue de l'économie, mesurant la création en termes de biens et services, ne capte pas. La culture contribue à la participation à la collectivité, la santé et le mieux-être, le capital humain et le capital social. Les chercheurs ont suggéré que la culture pourrait améliorer le bien-être des personnes et de la société en général. La consommation de produits de la culture accentue la cohésion sociale, en raison de la création de liens entre les consommateurs du même type de culture. De même, on croit que le capital social, ou les réseaux qui renforcent les collectivités, découle de la consommation de la culture. Enfin, la culture peut également donner lieu à un sentiment d'identité nationale ou de « connectivité » collective.<sup>2</sup>

## 1.2 Les villes créatives

Ceci dit, la culture a joué un rôle clé dans la régénération de plusieurs villes et quartiers et a contribué à leur renaissance. Elle joue un rôle crucial dans la transmission des valeurs sociales et culturelles des communautés minoritaires et dans la construction identitaire des individus. Le secteur des arts et de la culture est un élément essentiel de l'économie créative. Comme nous entrons dans la troisième décennie de la révolution numérique, les frontières disciplinaires disparaissent et l'expérimentation dépasse les formes traditionnelles. L'innovation dans l'économie créative repose sur d'importantes complémentarités entre le milieu des arts, l'infrastructure culturelle et l'économie créative commerciale. Ces complémentarités sont au cœur de l'idée des villes créatives mise de l'avant par l'économiste américain Richard Florida. Selon Florida, les arts et la scène culturelle d'une ville la rende

---

<sup>1</sup> Sir Ken Robinson est professeur émérite en éducation à l'Université de Warwick, au Royaume-Uni. En 1999, il dirigea une commission du gouvernement britannique sur la créativité, l'éducation et l'économie qui publia « *All Our Futures: Creativity, Culture and Education* » (The Robinson Report), devenu le document de référence de politique publique en la matière. Sa conférence TED Talk (2006), « *Do Schools Kill Creativity* » a été visionnée plus de 40 millions de fois par 350 millions de personnes dans 160 pays.

<sup>2</sup> Voir : Statistique Canada, *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011*, Compte satellite pour la culture, Mai 2016, <http://www.statcan.gc.ca/pub/87-542-x/87-542-x2011001-fra.htm>

plus compétitive et riche en fournissant des services et des expériences qui attirent les gens créatifs et entrepreneuriaux. Les pôles de créativité nourrissent l'âme des réseaux sociaux informels de ces derniers. Les arts et l'infrastructure culturelle apportent une contribution significative à la productivité des professionnels de l'économie créative dite « commerciale ».

### 1.3 L'économie créative

L'économie créative est composée des industries créatives (film, télévision, édition, musique, arts de la scène, arts visuels, design, etc.) et des fonctions créatives qui augmentent l'innovation et la productivité au sein des autres secteurs économiques. La créativité permet aussi d'affronter « le dilemme des innovateurs » qui montre que le succès passé génère des inerties qui entravent l'adaptation continue, à la fois dans les industries créatives et dans les autres secteurs économiques.

L'économie créative est dépendante d'un système d'éducation qui fournit le talent avec la bonne combinaison de compétences, incluant les compétences techniques et artistiques pour faire le travail créatif, mais aussi les compétences d'entrepreneuriat et de gestion pour en tirer une valeur commerciale. Le système d'éducation peut aussi nourrir l'appréciation des gens pour les produits et services innovants.

Le talent créateur trouve plusieurs avenues, notamment :

- L'expression artistique et culturelle professionnelle,
- L'utilisation du talent créateur des industries créatives,
- L'utilisation du talent créateur dans des fonctions créatives des autres secteurs économiques.

### 1.4 Les grappes créatives et les institutions d'ancrage

L'innovation a une dimension géographique importante : les idées se déplacent plus rapidement et facilement entre les créateurs, les institutions culturelles et les entreprises qui sont situés à proximité les uns des autres. Il est plus facile de voir (et imiter) ce qui se passe « à votre porte » que de l'autre côté du monde. Une masse critique de créateurs au sein d'une institution tend à attirer des retombées de l'innovation qui génèrent grappes très productives, innovantes et à croissance rapide.

Au plan d'une ville ou d'une région, les institutions d'ancrage peuvent être une université, une ou plusieurs entreprises, des infrastructures culturelles et artistiques.

### 1.5 La formation : de STEM à STEAM

Le système d'éducation promeut l'enseignement des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) (en anglais, « STEM », pour Science, Technology, Engineering and Mathematics) pour répondre aux besoins d'une économie du savoir. Un nouveau concept émerge : STEAM (en anglais : Science, Technology, Engineering, **Arts**, Mathematics), reconnaissant l'importance du design et des arts, de la pensée critique et analytique, de la communication et du travail d'équipe, de la compréhension culturelle et sociale, de la créativité – des compétences qu'exige une économie créative qui sont développées dans les programmes d'arts et de sciences humaines. Les impératifs de l'innovation constante en affaires et les processus itératifs de développement de produits et services exigent curiosité, souplesse, et adaptabilité.

## 1.6 Les attitudes, compétences et connaissances requises d'un milieu créatif

La créativité est parfois décrite moins comme une compétence et plus comme une attitude ou une façon de penser. La capacité « interprétative » de l'innovation décrite par Richard Lester et Michael Piore au Massachusetts Institute of Technology<sup>3</sup> est issue d'une volonté d'essayer de nouvelles choses et d'embrasser l'ambiguïté. Ils soulignent également l'importance du courtage des idées au-delà des frontières disciplinaires : l'innovation interprétative implique l'exploration avec une grande variété de collaborateurs qui est « plus appropriée lorsque les résultats possibles sont inconnus – lorsque la tâche est de créer ces résultats ». Le processus créatif est essentiellement multidisciplinaire et entrepreneurial : les résultats créatifs les plus originaux, surprenants et radicaux impliquent la synthèse des idées de domaines, champs créatifs ou disciplines de nombreuses provenances. Le métier et les compétences techniques sont nécessaires pour réaliser des idées plus créatives, l'apprentissage par la pratique est souvent la clé. Les écoles d'arts ont depuis longtemps maîtrisé les attributs clés de la créativité - l'indépendance, la résolution de problèmes et le travail collaboratif en studio.

## 2 L'ÉNONCÉ DE PRINCIPE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Nous recommandons au gouvernement du Canada d'adopter l'énoncé de principe suivant dans le Plan d'action pour les langues officielles :

Le gouvernement du Canada s'engage à appuyer l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires de langues officielles par des investissements de programme nourrissant l'expression artistique et culturelle, la créativité et l'innovation. Cet engagement se concrétise par :

- le soutien aux infrastructures artistiques et culturelles des communautés,
- le soutien à la formation et au développement préprofessionnel et professionnel des créateurs, et
- la stimulation d'une culture de créativité et d'innovation servant l'expression artistique et culturelle des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), le développement des industries culturelles et l'adoption de pratiques créatives et innovantes dans les autres secteurs de l'économie de nos communautés.

## 3 LE CENTRE D'EXCELLENCE ARTISTIQUE DE L'ONTARIO : ACCÉLÉRATEUR DE CRÉATIVITÉ ET D'INNOVATION

### 3.1 Le Centre d'excellence artistique de l'Ontario (CEAO) aujourd'hui

Le Centre d'excellence artistique de l'Ontario (CEAO) est un centre de formation préprofessionnel artistique accessible à l'Ontario français, un point de ralliement et un point d'accessibilité à la scène professionnelle artistique et culturelle. Créé en 1983, le Centre d'excellence artistique (CEA) De La Salle permet à l'élève de vivre au quotidien sa passion pour les arts dans l'une des cinq disciplines suivantes : arts visuels et médiatiques, cinéma et télévision, danse contemporaine, écriture et créations artistiques, musique (cordes-vents-percussions-vocale) et théâtre.

---

<sup>3</sup> Lester, R. and Piore, M., *Innovation: the Missing Dimension*, Cambridge MA: Harvard University Press, 2004

L'école secondaire publique De La Salle (ESP-DLS) regroupe des programmes scolaires, un Centre d'excellence artistique de l'Ontario (CEAO), une Majeure Haute Spécialisation en Arts et culture (MHS) ainsi qu'un Centre de douance. La majeure haute spécialisation (MHS) a été introduite à ESP-DLS en 2007. Depuis, en 11<sup>e</sup> année, le programme artistique est bonifié par le titre MHS en Arts et culture. En plus des cinq disciplines artistiques offertes au CEAO, la MHS propose les Techniques de scène, un programme de pointe qui vise l'apprentissage des techniques de production par le biais d'équipements technologiques et informatiques.

En 2003, ESP De La Salle a créé une pré-concentration arts qui vise l'éveil artistique des élèves de la 7<sup>e</sup> et de la 8<sup>e</sup> année dans les quatre formes d'arts incluses dans le curriculum scolaire de langue française, soit l'art dramatique, les arts plastiques, la musique et la danse. Cette exploration artistique d'une durée de deux ans constitue une préparation pour les auditions d'entrée au Centre d'excellence artistique de l'Ontario.

### 3.2 La vision : Un accélérateur de créativité et d'innovation

Nous proposons au Gouvernement du Canada de créer, en partenariat avec le CEAO, un accélérateur de créativité et d'innovation pour les jeunes des CFSM. Le schéma suivant<sup>4</sup> présente les fondements de notre proposition.

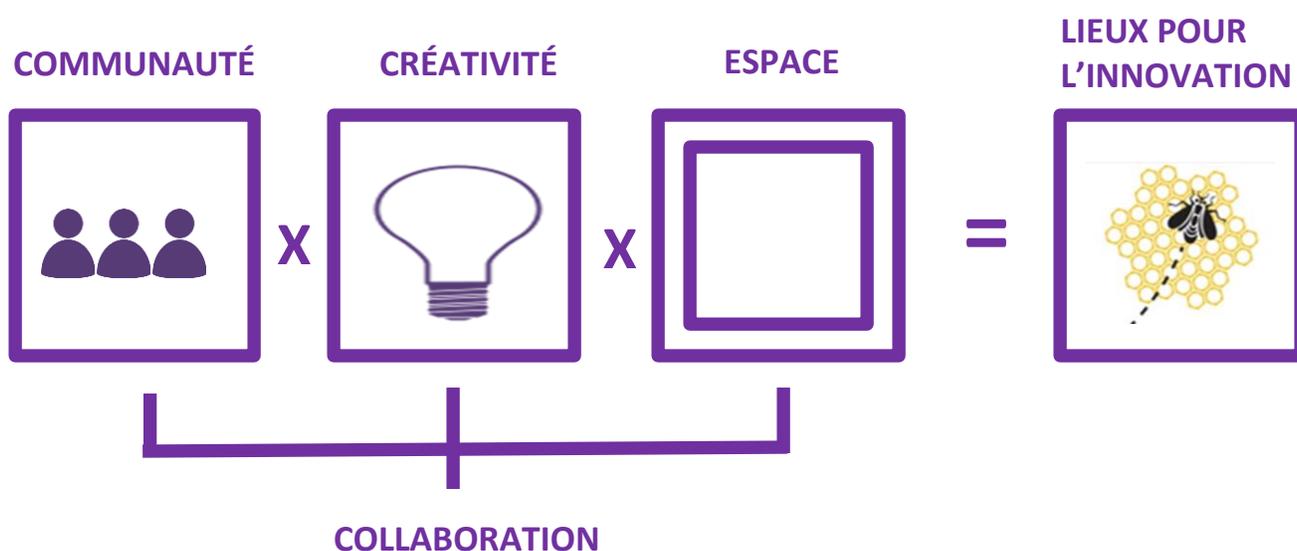


Figure 1 : Centre d'excellence artistique de l'Ontario : accélérateur de créativité et d'innovation

#### 3.2.1 Communauté

« Groupe de personnes qui partagent des interactions et des expériences, qui concourt à un objectif commun, créant une identité, une appartenance et une prise de conscience »

<sup>4</sup> Concepts tirés de Groves, K. et O. Marlow, *Spaces for Innovation: The Design and Science of Inspiring Environments*, Frame Publishers, Amsterdam, 2016

Chaque individu a une empreinte créatrice unique. La communauté que nous souhaitons cultiver est composée de jeunes francophones et francophiles de l'Ontario d'abord et de la francophonie canadienne, ensuite. Le Centre d'excellence artistique de l'Ontario est le lieu phare où élèves, familles, enseignants, gens de l'administration et partenaires seront tous fiers, motivés et confiants.

La communauté se coalise au sein du CEO pour une année scolaire, un stage de longue durée ou une escapade créative de quelques jours ou semaines.

### 3.2.2 Créativité

« La capacité générative de penser et d'agir sur des idées nouvelles, de briser les règles et à résoudre les problèmes »

Ces jeunes vivent leur passion artistique. En participant à l'accélérateur CEO, elles et ils souhaitent maîtriser une ou plusieurs disciplines artistiques, explorer la création multidisciplinaire et l'utilisation créative de la technologie.

L'apprentissage expérientiel et la réussite académique sont au cœur d'un démarche personnelle et collective qui permet de parfaire les compétences clés suivantes, de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année :

- la pensée critique (raisonnement et jugement);
- la capacité de prendre des décisions stratégique et à résoudre des problèmes;
- les forces créatives, la capacité d'innover et de conceptualiser;
- l'apprentissage continu et l'autodiscipline;
- la communication et le travail d'équipe; et,
- la résilience, l'agilité et l'adaptabilité (de carrière).

### 3.2.3 Espace

« Le cadre dans lequel nous existons : une ressource physique, numérique, affective et cognitive »

Le CEO dispose d'espaces de création et de représentation spécifiques aux disciplines artistiques, un centre de créativité technologique, un « makers-space » et un espace de co-création, des espaces de collaboration multidisciplinaire et de travail d'équipe. Des espaces de collaboration virtuelle, à distance, sont créés et soutiennent la création et l'apprentissage assistés par la technologie à l'échelle de la province et du pays.

L'espace physique est seulement l'une des composantes des espaces pour l'innovation. La priorité doit être accordée aux besoins de la communauté, mais les besoins des individus doivent aussi être reconnus. La valeur des équipes et du travail d'équipe grâce à la collaboration sous-tend les espaces pour l'innovation.

La ressource affective et cognitive offerte aux jeunes pour maximiser leur apprentissage provient d'éducateurs audacieux, de mentors engagés et d'artistes-enseignants. Une équipe professionnelle exceptionnelle jouit de conditions de travail appropriées, soutient un environnement inclusif et sûr, et relève les défis avec courage et imagination pour créer de nouvelles possibilités centrées sur les élèves.

### 3.2.4 Collaboration

« L'action de travailler avec une personne ou un groupe de personnes et de produire quelque chose »

Le principe de collaboration est dynamique et reste présent même avec des changements d'échelle ou de l'intensité des autres éléments. La créativité au sein d'une communauté est rendue possible grâce à la collaboration.

Le coenseignement (« team teaching ») nourrit la culture de collaboration, qui s'étend aux jeunes du Centre de douance, du programme régulier de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, des autres écoles d'Ottawa et la région. Le CEAO donne vie au courtage d'idées au-delà des frontières disciplinaires en faisant participer les étudiants dans les disciplines artistiques et académiques. L'apprentissage par l'art est utilisé en sciences, en mathématiques, en histoire, etc. La créativité dans ces disciplines académiques est nourrie par l'exploration des technologies numériques et la mobilisation des intérêts créateurs de toute la population étudiante de ESP-DLS. Les stagiaires universitaires collaborent à la création et l'innovation du CEAO.

### 3.2.5 Lieux pour l'innovation

« Application de créativité dans un contexte particulier pour réaliser un résultat tangible qui change les choses, quelque chose que les gens peuvent trouver utile »

Le CEAO est le bateau amiral d'une armada. Les lieux pour l'innovation sont soutenus au sein du CEAO et partout en Ontario et dans la francophonie canadienne. Le CEAO est un centre de formation et de ressources pédagogiques où l'expertise transcende à l'intérieur et à l'extérieur de ses murs. Tous les enseignants du CEAO sont experts dans leur art et participent à la création de ressources pédagogiques et à la recherche de la pédagogie pour les arts.

Le Centre d'excellence artistique de l'Ontario : l'accélérateur de créativité et d'innovation est reconnu comme étant le centre artistique francophone sur la scène internationale au niveau des élèves, des enseignants, des spécialistes et des artistes. Notre rayonnement se manifeste par les échanges et voyages dans notre région, dans la province, à la grandeur du pays et à travers le monde. Nous sommes présents dans les écoles y compris les écoles nourricières, dans les musées et galeries, les chorales et les conseils scolaires.

Des partenariats avec les conseils scolaires des provinces de l'Ouest canadien et de l'Atlantique nourrissent l'apprentissage des arts, de la créativité et de l'innovation dans l'ensemble des communautés francophones en situation minoritaire. Nous envisageons, à moyen terme, un réseau de centres d'excellence en arts dans les diverses régions du Canada.

## 4 LES ÉTINCELLES D'ART, DE CRÉATIVITÉ ET D'INNOVATION

Nous proposons au gouvernement du Canada, dans le cadre des nouvelles initiatives à prévoir dans le Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023, d'élargir la portée géographique et les programmes du Centre d'excellence artistique de l'Ontario et d'investir dans l'écosystème de créativité et d'innovation des CFSM.

### 4.1 Renouveler le lieu de formation artistique préprofessionnelle à la fine pointe

Le renouvellement de l'infrastructure du Centre d'excellence artistique de l'Ontario permettrait de créer une institution à la fine pointe des technologies. Des laboratoires de création multimédia, salons d'innovation et d'incubation, d'exploration et de co-création, salles de répétition avec technologie intelligente, galerie d'art, etc. Des démarches exploratoires tripartites avec les gouvernements fédéral et provincial et les acteurs locaux seraient nécessaires.

	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>Renouveler le lieux de formation artistique préprofessionnelle</b>						
<i>Infrastructure</i>	2 500 000 \$	2 500 000 \$				5 000 000 \$
<i>Opérations</i>	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	2 000 000 \$
Sous-total	2 900 000 \$	2 900 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	7 000 000 \$

## 4.2 Assurer l'accessibilité et la flexibilité

Diverses mesures de soutien individuel et systémique permettraient d'augmenter l'accessibilité et la flexibilité au programme d'excellence artistique pour la jeunesse de la francophonie ontarienne et canadienne.

### Bourses de mobilité

Au plan individuel, des mesures de soutien aux élèves seraient à envisager pour réduire les impacts financiers sur les familles, telles que des allocations de déplacement et de logement, sous forme de bourse ou autrement.

### Résidence étudiante

L'École nationale de ballet du Canada, qui offre un programme aux élèves de la 6<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, pourrait servir de modèle. Les pensionnaires vivent en résidence à proximité du Centre Celia Franca et du Centre d'enseignement Margaret McCain (les studios de danse et les salles de classe). Le personnel de la résidence gère un environnement de vie confortable et sécuritaire loin de la maison, incluant des chambres et salons, des lieux de création, des aires de détente et une cafétéria. Le Ballet royal de Winnipeg dispose aussi d'une résidence pouvant accueillir 70 jeunes étudiants par année.

Comme alternative, la création d'un programme d'accueil familial pour les étudiants pourrait aussi être envisagé, sur le modèle des programmes de sport d'élite pour les jeunes et les adolescents.

### Incitatifs systémiques

Au plan systémique, des mesures compensatoires seraient nécessaires pour réduire les impacts négatifs qui fragilisent les systèmes scolaires d'attache des élèves et réduisent la mobilité. Des mesures incitatives et des initiatives de programmation conjointes pourraient aussi améliorer l'accessibilité pancanadienne aux activités et ressources du CEAO et de l'accélérateur de créativité et d'innovation au plan local et régional.

	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>Programmes d'accessibilité et de flexibilité</b>						
<i>Résidence</i>	250 000 \$	2 750 000 \$				3 000 000 \$
<i>Opérations</i>	1 250 000 \$	1 250 000 \$	1 250 000 \$	1 250 000 \$	1 250 000 \$	6 250 000 \$
<i>Bourses</i>	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	500 000 \$
<i>Incitatifs</i>	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	1 000 000 \$
Sous-total	1 800 000 \$	4 300 000 \$	1 550 000 \$	1 550 000 \$	1 550 000 \$	10 750 000 \$

## 4.3 Créer le Centre Jean-Claude-Bergeron pour les arts, la créativité et l'innovation

Nous proposons la création du *Centre Jean-Claude-Bergeron pour les arts, la créativité et l'innovation*, (nom provisoire) fondé sur le concept d'un programme d'échange pancanadien pour la jeunesse offrant

une programmation toute l'année. Ce centre fonctionnerait en partenariat étroit avec le Centre d'excellence artistique de l'Ontario, le CEPEO, les conseils scolaires de la francophonie canadienne et les acteurs des communautés culturelles et artistiques de la francophonie canadienne, ainsi que les systèmes scolaires de la majorité linguistique à travers le Canada.

À titre de référence, le Centre Terry-Fox de la jeunesse canadienne, à seulement quelques minutes du centre-ville d'Ottawa, dispose de 6 chambres privées, 4 dortoirs pouvant accueillir 138 jeunes, 6 salles de réunion, une salle de conférence, une cafétéria-auditorium pour 200 personnes avec équipement multimédia, une cuisine professionnelle, un Café Internet, un salon et centre des ressources, une salle de jeux et des terrains extérieurs pour activités sportives, ainsi que des services de buanderie et d'infirmierie.

Un tel programme d'échange permettrait d'offrir une expérience artistique pendant des séjours de durée variable toute l'année. Le CEAO et les CFSM assumerait le leadership pancanadien du centre ouvert à toute la jeunesse canadienne, permettant ainsi de nourrir l'image de marque de la francophonie canadienne, de renforcer la dualité linguistique du pays et de contribuer au rapprochement des groupes linguistiques et culturels.

	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>Centre Jean-Claude-Bergeron pour les arts, la créativité et l'innovation</b>						
<i>Infrastructure</i>	2 000 000 \$	13 000 000 \$				15 000 000 \$
<i>Opérations</i>	1 500 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	7 500 000 \$
<i>Échanges</i>	870 000 \$	870 000 \$	870 000 \$	870 000 \$	870 000 \$	4 350 000 \$
Sous-total	4 370 000 \$	15 370 000 \$	2 370 000 \$	2 370 000 \$	2 370 000 \$	26 850 000 \$

#### 4.4 Fonder un centre de formation et de ressources pédagogiques en arts, créativité et innovation

La créativité et l'innovation s'étendent aussi au rôle de l'enseignant. Une des tâches les plus importantes du CEAO est de répondre aux besoins de formation continue des enseignants dans le domaine des arts, de la créativité et de l'innovation. Le CEAO sera un centre d'expérimentation pédagogique dans l'enseignement des arts, l'enseignement par les arts et la stimulation de la créativité et l'innovation en milieu scolaire.

Travaillant de concert avec les facultés d'éducation et programmes de formation des enseignants des établissements membres de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)<sup>5</sup>, le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP), le Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario (CAVLFO), les enseignants directement et les programmes d'artiste-en-résidence, le CEAO adoptera les concepts de travail en réseaux de collaboration pour développer et offrir de nouveaux outils et créer de nouveaux modèles pour l'enseignant. Le CEAO vise à combiner les points forts de la formation par le biais du réseau d'expertise du milieu artistique, de l'infrastructure culturelle, des industries créatives et des services publics.

<sup>5</sup> Les établissements qui offrent un programme de formation des enseignants sont : Université Simon-Fraser, Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, La Cité universitaire francophone de l'Université de Régina, Université de Saint-Boniface, Collège universitaire Glendon, Université d'Ottawa, Université Laurentienne, Université de Moncton et Université Sainte-Anne

L'expérimentation et la recherche en éducation reliées aux pratiques pédagogiques visent à créer une attitude innovante chez les futurs enseignants et ceux en poste. Notre ambition est d'atteindre les niveaux d'expertise du leader mondial, la Finlande, et être reconnu par les partenaires en éducation, en arts, en innovation.

	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>Centre de formation et de ressources pédagogiques en arts, créativité et innovation</b>						
<i>Infrastructure</i>	750 000 \$	750 000 \$				1 500 000 \$
<i>Opérations</i>	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	2 500 000 \$
Sous-total	1 250 000 \$	1 250 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	4 000 000 \$

#### 4.5 Appuyer le rayonnement des arts et de la créativité dans la communauté

##### Programme itinérant d'animation locale en arts, créativité et innovation

Le regroupement des jeunes artistes dans un lieu central de formation ne doit pas se faire au détriment des communautés d'origine. Une relation donnant-donnant doit s'établir. Le CEO propose de mettre sur pied un programme itinérant d'animation locale en arts, créativité et innovation pour appuyer l'expression artistique et modérer la facilitation de la créativité et de l'innovation. Les élèves issus des communautés seraient mis en vedette chez eux. Le succès des productions locales de l'Écho d'un peuple nous sert d'inspiration pour un travail de rayonnement artistique et créateur dans les communautés de la francophonie ontarienne et canadienne.

##### Encadrement pédagogique des artistes en résidence

De concert avec les conseils des arts provinciaux et canadien, le CEO pourrait travailler à l'encadrement pédagogique des artistes-en-résidence et de leurs parrains et marraines dans les écoles. De concert avec les musées nationaux et grandes institutions provinciales et territoriales, le CEO pourrait faciliter l'accès aux ressources en ligne et aux programmes d'engagement public, tout en consolidant les réseaux existant d'enseignants en arts.

##### Animation communautaire locale

Au plan local, le CEO poursuivrait son activité d'animation communautaire du Camps des samedis, et pourrait proposer des activités de camps de jour estival et de journées des carrières créatrices à l'image d'initiatives semblables en justice en français.

##### Programmes existants de Patrimoine canadien

Nous proposons au ministère du Patrimoine canadien, notamment, de maximiser la portée et l'impact de plusieurs programmes existants :

- La création d'un nouveau volet de *Jeunesse Canada au travail – Emplois créateurs* visant offrir des expériences de travail dans les industries culturelles, les industries créatives et les entreprises innovantes;
- L'ajout de volets arts, créativité et innovation aux programmes *Destination Clic* et *Odysée*;
- L'ajout d'un volet centré sur les échanges artistiques dans le programme *Expériences Canada* ou la création d'un partenariat dédié au arts, la créativité et l'innovation au sein d'*Échanges Canada*;

- La bonification des investissements du *Fond d'action culturelle communautaire* pour inclure spécifiquement la liaison étroite entre la formation préprofessionnelle, le milieu artistique et les infrastructures culturelles;
- Et, pour viser loin et haut, la tenue du *Gala du Prix du Gouverneur général* au CEAO d'ici cinq ans.

Le CEAO pourrait jouer un rôle d'avant plan dans la conception et la livraison de tels programmes.

	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>Programmes de rayonnement des arts et de la créativité dans la communauté</b>						
<i>Itinérant Arts</i>	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	500 000 \$
<i>Artistes en résidence</i>	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	500 000 \$
<i>Animation locale</i>	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	100 000 \$
<b>Programmes PCH</b>						
<i>JCT - Créateurs - Été</i>	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	2 000 000 \$
<i>JCT - Stages</i>	1 200 000 \$	1 200 000 \$	1 200 000 \$	1 200 000 \$	1 200 000 \$	6 000 000 \$
<i>Clic-Odyssée</i>	250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	1 250 000 \$
<i>Échanges Canada</i>	250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	1 250 000 \$
<i>Fonds d'action</i>	250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	1 250 000 \$
<i>Gala</i>				200 000 \$	500 000 \$	700 000 \$
Sous-total	2 570 000 \$	2 570 000 \$	2 570 000 \$	2 770 000 \$	3 070 000 \$	13 550 000 \$

## 5 RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT DU CANADA DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES

Le Premier ministre Trudeau, dans sa lettre de mandat de la ministre du Patrimoine, confiait à l'Honorable Mélanie Joly :

« votre objectif primordial sera d'exécuter le plan de notre gouvernement de renforcer nos industries de la culture et de la création. Notre secteur culturel est une énorme source de stimulation de l'économie canadienne. Les grandes histoires du Canada, modelées par notre immense diversité, méritent d'être célébrées et partagées avec le monde entier. Notre plan vise à protéger nos institutions nationales importantes, préserver nos langues officielles, promouvoir les industries qui reflètent notre identité unique à titre de Canadiens et fournir des emplois et des opportunités économiques dans nos secteurs de la culture et de la création. »

De plus, il établissait les grandes priorités suivantes :

- Accroître le financement accordé au programme Jeunesse Canada au travail pour aider à préparer la prochaine génération de Canadiens qui travaille dans le secteur du patrimoine.
- Travailler avec le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités pour faire d'importants nouveaux investissements dans l'infrastructure culturelle dans le cadre de nos investissements dans les infrastructures sociales.
- Élaborer un nouveau plan pluriannuel en matière de langues officielles pour favoriser l'épanouissement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire.

Nous recommandons au gouvernement du Canada de donner suite aux idées avancées dans ce mémoire qui permettront de réaliser le mandat ministériel. Selon nos estimés préliminaires, ces initiatives

totalisent plus de 62 millions de dollars sur cinq ans, répartis en dépenses d'infrastructure de 24,5 millions de dollars, en dépenses de programmes de 25,2 millions de dollars et en bonification des programmes de PCH de 12,45 millions de dollars.

	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<i>Infrastructure</i>	5 500 000 \$	19 000 000 \$				24 500 000 \$
<i>Programmes CEAO</i>	5 040 000 \$	5 040 000 \$	5 040 000 \$	5 040 000 \$	5 040 000 \$	25 200 000 \$
<i>Programmes PCH</i>	2 350 000 \$	2 350 000 \$	2 350 000 \$	2 550 000 \$	2 850 000 \$	12 450 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>12 890 000 \$</b>	<b>26 390 000 \$</b>	<b>7 390 000 \$</b>	<b>7 590 000 \$</b>	<b>7 890 000 \$</b>	<b>62 150 000 \$</b>

Nous proposons les initiatives préparatoires suivantes en 2017-2018.

### 5.1 Création d'un groupe de travail tripartite pour explorer les conditions de succès du renouvellement des infrastructures et des programmes d'excellence en arts, créativité et innovation

Certaines propositions mises de l'avant dans ce mémoire demandent un partenariat entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario, notamment, pour le renouvellement des infrastructures, la création de mesures de soutien aux élèves et aux familles et la création d'un centre d'excellence en pédagogie des arts, de la créativité et de l'innovation. Certaines initiatives pourraient s'inscrire notamment dans le Programme des langues officielles dans l'enseignement.

Nous proposons la création d'un groupe de travail tripartite mandaté d'établir les conditions de succès de ces initiatives et de préparer les engagements formels requis des nombreux partenaires dès 2017.

Les recommandations spécifiques de ce groupe de travail, incluant les incidences budgétaires, devraient être intégrées dès la première année du Plan d'action pour les langues officielles.

### 5.2 La bonification immédiate des programmes relevant du ministère du Patrimoine canadien

Le ministère du Patrimoine canadien peut mettre de l'avant plusieurs initiatives relevant de ses propres programmes. Nous recommandons à la Ministre de mettre sur pied une équipe d'action chargée de mettre en œuvre immédiatement ces volets d'activité. Le CEAO est un collaborateur de choix.

### 5.3 La création du Centre Jean-Claude-Bergeron pour les arts, la créativité et l'innovation

La création du *Centre Jean-Claude-Bergeron pour les arts, la créativité et l'innovation* (nom provisoire) pourrait être la pièce maîtresse du renouveau de l'investissement du gouvernement du Canada. L'initiative pourrait servir de point de mire et d'héritage du prochain plan quinquennal pour les langues officielles. L'engagement de principe du gouvernement du Canada permettrait de lancer les travaux d'exploration et de planification dès 2017-2018 afin d'inclure les mesures précises dans le Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023.

## 6 ANNEXE 1 : PROFIL DU CEAO

### 6.1 Survol historique du CEAO

Fondé en 1983, le Centre d'excellence artistique De La Salle est le seul module d'enrichissement artistique intégré à une école secondaire de langue française en Ontario. Il s'adresse aux adolescentes et adolescents talentueux dans les domaines des arts visuels, de la danse contemporaine, de la musique instrumentale (cordes et vents et percussion), de la musique vocale, du théâtre, de l'écriture et création littéraire et tout dernièrement du cinéma et de la télévision.

#### **Volet académique, volet artistique**

Le curriculum du Centre d'excellence artistique est composé de deux volets : le volet académique et le volet artistique. Le volet académique comprend tous les cours obligatoires prescrits par le ministère de l'Éducation pour l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario tels que français, English, mathématiques, sciences sociales et sciences pures ainsi qu'éducation physique et santé.

L'élève peut ainsi poursuivre ses études académiques et se spécialiser dans la discipline artistique de son choix. À la fin du secondaire, en plus d'obtenir un diplôme d'études secondaires, les finissants du Centre d'excellence artistique sont dotés d'une solide base artistique reconnue par les institutions de formation artistique postsecondaires canadiennes ou étrangères. Ce qui leur assure les premières places lors des auditions d'entrée. Le curriculum offre également à ceux et celles qui ont le talent requis, mais qui ne souhaitent pas nécessairement poursuivre une carrière artistique, l'occasion de vivre l'expérience de l'art de façon intensive pour leur enrichissement personnel.

#### **Rayonnement régional et provincial**

Le Centre d'excellence artistique de l'Ontario accueille non seulement les élèves résidents d'Ottawa, mais également tout élève francophone de l'Ontario qui désire poursuivre une formation intensive dans l'une ou l'autre des disciplines artistiques offertes. Par le passé, plus de 35 conseils scolaires de la province ont accepté de transférer les frais de scolarité afin de permettre à leurs élèves de s'inscrire à l'ESP De La Salle.

#### **Politique d'aménagement linguistique du MÉO**

Le CEAO vise une mise en œuvre stratégique de la Politique d'Aménagement Linguistique (PAL) du Ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO). Dans le but de favoriser le développement de la francophonie en Ontario - par la mise en valeur des lieux et des milieux éducatifs francophones - le Ministère encourage spécifiquement la mise en œuvre de projets de partenariat école-communauté, où l'école et la communauté peuvent à la fois consolider les apprentissages et renforcer chez les élèves le sentiment d'appartenance à la communauté francophone.

La Politique d'aménagement linguistique (PAL) du Ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO), à travers la promotion des liens avec la communauté, insiste spécifiquement sur cet enjeu qui vise le rehaussement de l'identité francophone chez les Ontariens. Dans le contexte des écoles minoritaires de langue française, le taux de rétention des jeunes d'âge scolaire qui participent à des programmes d'art et de culture est beaucoup plus élevé, selon la Fédération culturelle canadienne-française, que celui des jeunes qui ne sont pas intégrés à de tels programmes. C'est donc sur cette base qu'est fondé notre projet.

#### **Partenariats communautaires**

Encore aujourd'hui le Centre d'excellence artistique de l'Ontario offre un environnement propice à l'expression artistique et une formation de haute qualité dispensée par des artistes pédagogues. Une formation qui leur permettra d'accéder à une foule d'emplois dans l'industrie artistique et

culturelle. L'expérience de la créativité et de l'expression artistique acquise à De La Salle, permettra à chaque élève d'exercer sa profession future avec une vision et un esprit sans cesse renouvelés. Depuis 30 ans, le CEAO s'est allié 72 partenaires (La Nouvelle Scène, le Centre national des Arts, Théâtre Action, Société Radio-Canada, School of Dance, Fondation Jean-Claude-Bergeron, Association des professionnels de la chanson et de la musique, etc.) dont l'appui profite également à l'école et au conseil. Nous avons un rayonnement de l'école à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale.

Déjà bien ancré dans le XXI<sup>e</sup> siècle et enrichi d'une riche diversité culturelle de par sa clientèle venue des quatre coins du monde, le Centre d'excellence artistique de l'Ontario doit redevenir et demeurer un phare de la culture franco-ontarienne auquel se rallieront les générations futures indépendamment de leurs origines. C'est ainsi que nous contribuerons à l'essor de la culture et de la langue françaises à l'échelle de l'Ontario.

## 6.2 Les grandes carrières qu'engendre le CEAO

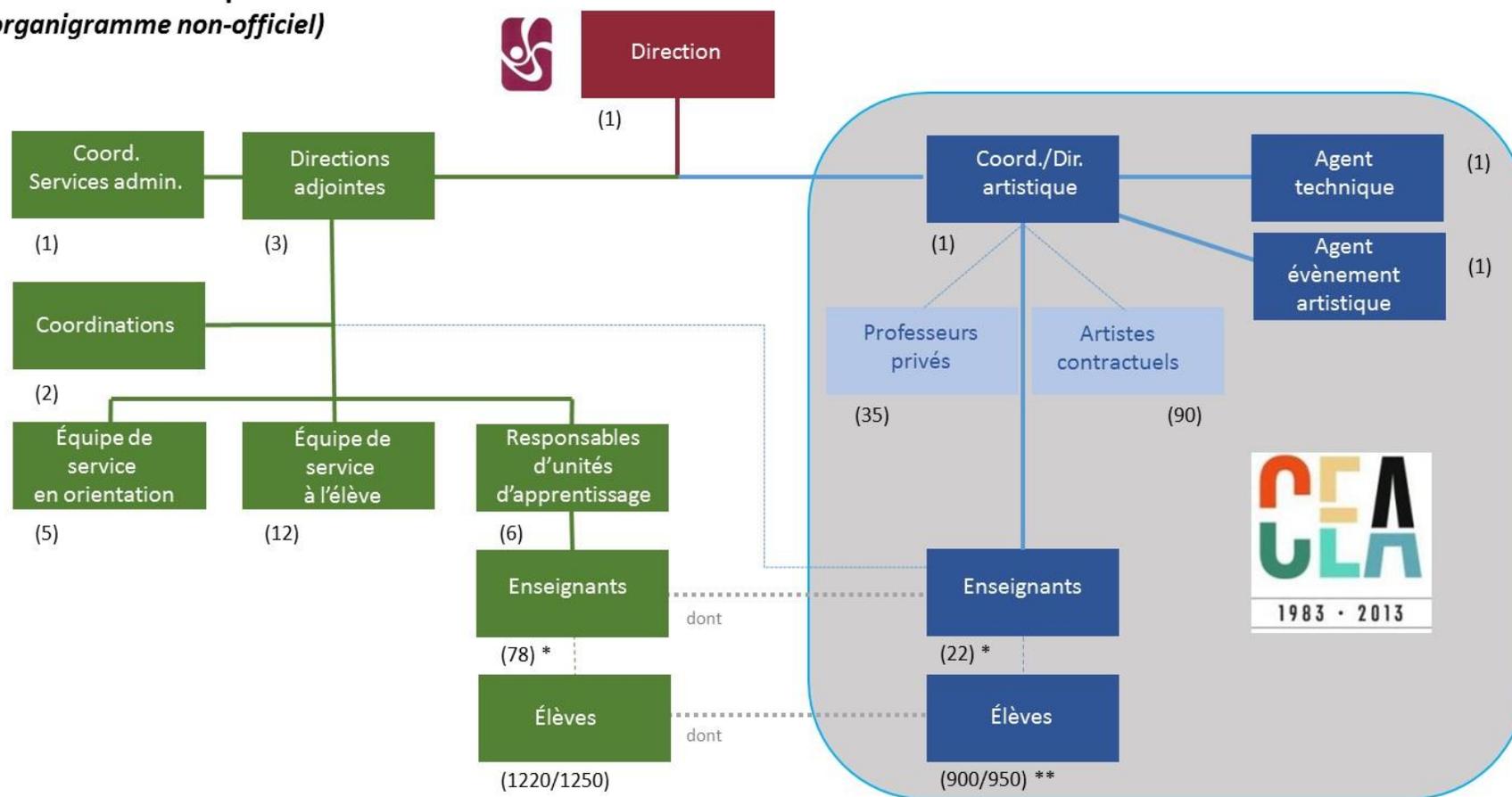
En 34 ans d'existence, le CEAO a contribué à lancer de très nombreuses carrières artistiques brillantes dans diverses disciplines, ainsi que dans d'autres domaines en mettant en pratique la rigueur et l'excellence qu'ils ont apprises chez nous. Il nous est impossible de présenter la liste complète de nos anciens qui mènent des carrières florissantes et très visibles dans le monde, mais en voici quelques exemples notables :

- Tanya Lapointe – journaliste culturelle à Radio Canada
- Marie-Maude Denis – journaliste-animatrice pour Enquête
- Noémie Lafrance – chorégraphe de renommée internationale qui fait carrière à New York
- Mireille Asselin – Soprano au Metropolitan Opera à New York sous la direction du Maestro James Lavine.
- Noémie Godin-Vignault et Pierre Luc Lafontaine comédiens professionnels qui occupent le petit et le grand écran dans les grandes productions québécoises
- Yao – poète et musicien de talent qui mène une carrière tant en Europe qu'ici
- Nicole Paiement – chef d'orchestre récipiendaire de plusieurs prix, qui a tourné en Asie et en Amérique et qui a fondé sa propre compagnie, Opéra parallèle
- Benoît Brunet-Poirier – concepteur d'éclairage émérite qui s'est si bien fait remarqué qu'il travaille maintenant chez Robert Lepage
- Nicolas Dromard – acteur, chanteur, danseur qui mène une brillante carrière sur Broadway
- Graham Fox – analyste politique
- Thaddeus Morgan – violoncelliste, Orchestre du CNA
- Benjamin Rogers, artiste visuel
- Dantes Rameau – Directeur générale Atlantamusic
- Christian Paquette - Flûtiste
- Pierre Arpin, PDG – Contemporary Calgary (musée d'art contemporain, immobilisations de 24,5 millions de dollars en cours); Ancien DG et directeur de musées en Australie (Darwin, Melbourne) et au Canada (Winnipeg, Victoria, Sudbury, Ottawa)
- Travis Mandel – OSO –Orchestre symphonique d'Ottawa
- Maxime Fillion- compositeur
- Frédéric Lacroix - pianiste, compositeur
- Patrick Simard - percussionniste
- Paul Edward Doyle - Trompettiste
- Véronique Soucy - Animatrice

Le site web de ESP De La Salle fournit une liste plus détaillée de nos plus illustres finissants avec des liens vers leurs propres sites webs. <http://de-la-salle.cepeo.on.ca/ecole/nos-eleves/>

### 6.3 Les ressources humaines actuelles du CEAO <sup>6</sup>

#### Centre d'excellence artistique de l'Ontario (organigramme non-officiel)



\*: DLS compte 78 enseignants dont 22 dédiés au CEAO. Il faut également noter que 24 enseignants (académiques et artistiques) sont attachés à la pré-concentration artistique de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années

\*\* : Environ 900 élèves de DLS sont inscrits en pré-concentration ou concentration artistique, soit les 2/3 de l'école. Si on exclut la pré-concentration (obligatoire pour tous en 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années), comptant environ 500 élèves, la proportion d'élèves inscrits au CEAO au secondaire est d'un peu plus de 40% environ.

<sup>6</sup> PGF Consultants, *Examen de la structure organisationnelle du Centre d'excellence artistique de l'Ontario*, Septembre 2016

## 7 ANNEXE 2 : IMPACTS ÉCONOMIQUES DE LA CULTURE

Les tableaux et figures présentés dans cette section sont tirés du *Compte satellite de la culture – Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture, 2010 à 2014*<sup>7</sup>. Ils sont présentés à titre de rappels de l'importance de l'activité économique liée directement au secteur des arts et de la culture au Canada.

Le Tableau 1 présente le produit intérieur brut (PIB) et les emplois liés à la culture du Canada et des provinces et territoires en 2014.

La Figure 2 présente une illustration des tendances relatives à la culture au Canada et dans les provinces et territoires, toujours en fonction du PIB et de l'emploi, comparant l'année 2010 à l'année 2014.<sup>8</sup>

La Figure 3 illustre l'importance de l'activité économique par sous domaine de la culture en 2014.

Tableau 2 : Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, Canada, perspective du produit annuel (dollars x 1 000 000) Le Tableau 2 présente les données de produit annuel par domaine (culture et sports) et par sous domaine de la culture, pour le Canada, par année de 2010 à 2014.

**Tableau 1 : Produit intérieur brut (PIB) et emplois liés à la culture, 2014**

	PIB lié à la culture		Emplois liés à la culture	
	millions de dollars	proportion de l'économie totale (%)	nombre d'emplois	proportion de l'économie totale (%)
<b>Canada</b>	<b>54 615</b>	<b>3.0</b>	<b>630 483</b>	<b>3.5</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	450	1.4	5 042	2.2
Île-du-Prince-Édouard	123	2.3	1 996	2.7
Nouvelle-Écosse	949	2.7	13 874	3.0
Nouveau-Brunswick	670	2.3	9 688	2.7
Québec	11 888	3.5	150 749	3.7
<b>Ontario</b>	<b>25 298</b>	<b>3.8</b>	<b>276 083</b>	<b>3.9</b>
Manitoba	1 699	2.9	21 565	3.3
Saskatchewan	1 009	1.3	12 581	2.1
Alberta	5 681	1.6	55 518	2.4
Colombie-Britannique	6 667	3.0	81 385	3.5
Yukon	55	2.2	814	3.2
Territoires du Nord-Ouest	70	1.5	771	2.5
Nunavut	57	2.3	418	2.8

Notes : Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Source(s) : Tableaux CANSIM 383-0030, 384-0037 et 387-0012.

<sup>7</sup> Voir : Statistique Canada, no au catalogue : 13-604-M, ISSN: 1707-1844, le 11 mai 2016, <http://www.statcan.gc.ca/pub/13-604-m/13-604-m2016081-fra.htm>, document consulté en ligne le 4 novembre 2016

<sup>8</sup> Voir : Ministère du Patrimoine canadien, Compte satellite sur la culture, Infographies <http://canada.pch.gc.ca/fra/1462537990054> document consulté en ligne le 4 novembre 2016



Figure 2 : Tendances relatives à la culture – PIB et emplois, 2010 - 2014

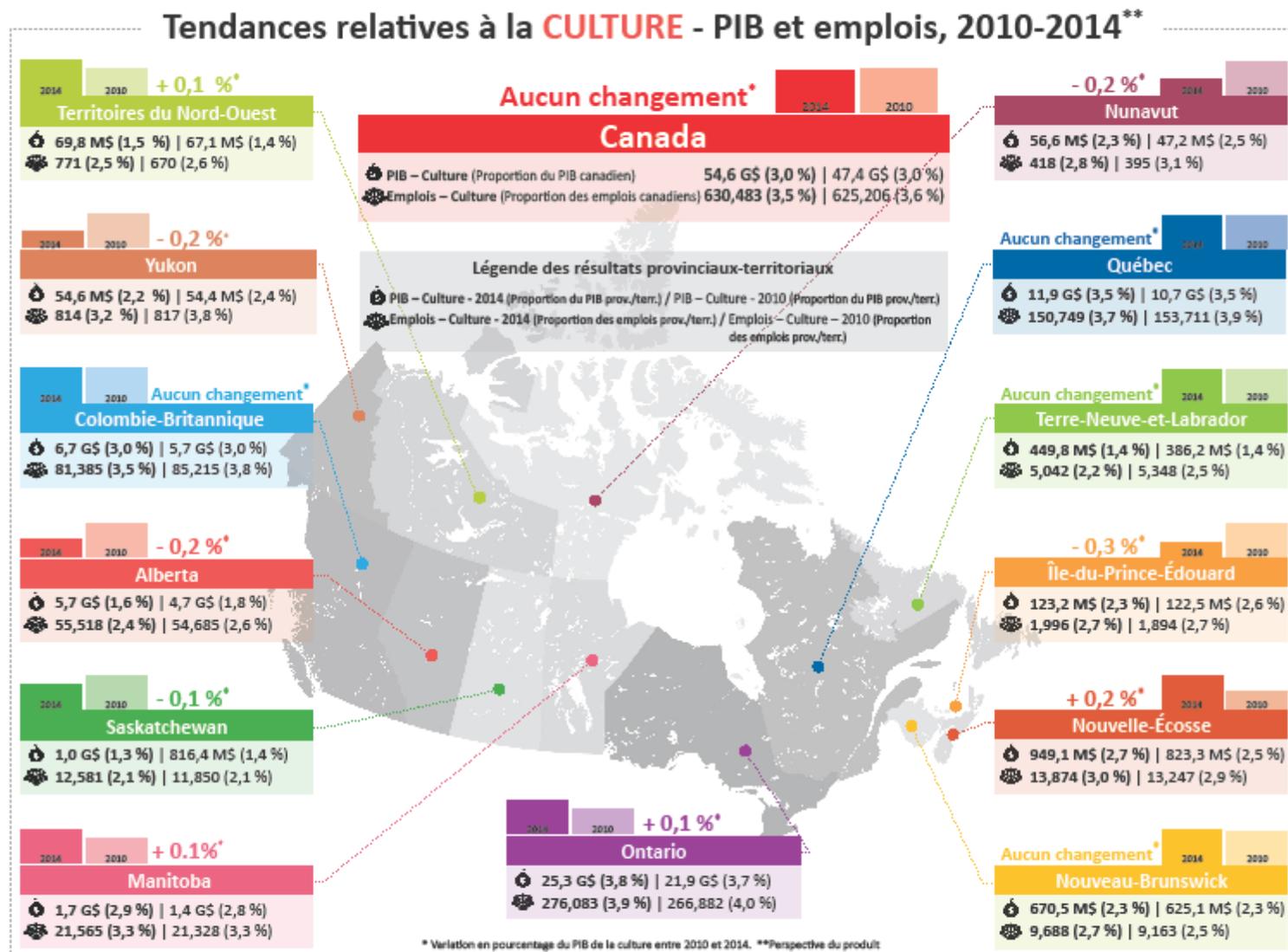
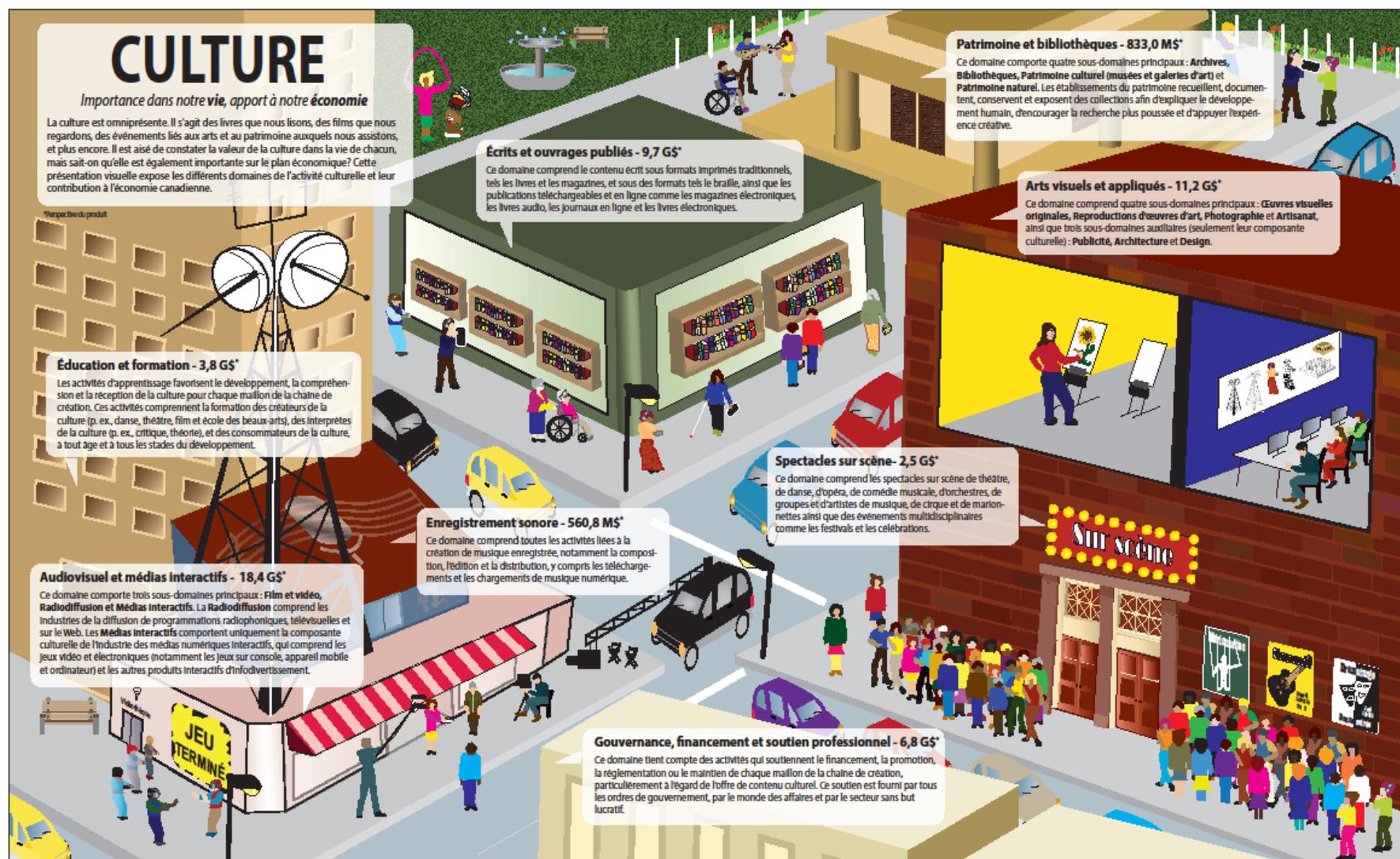


Figure 3 : Culture – Importance dans notre vie, apport à notre économie



**Tableau 2 : Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, Canada, perspective du produit annuel (dollars x 1 000 000)**

<b>Domaines</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Total de la culture	47 384,3	49 343,3	50 926,0	53 107,4	54 614,7
Patrimoine et bibliothèques	676,6	698,3	738,9	786,6	833,0
Spectacles sur scène	2 064,8	2 126,4	2 192,8	2 354,9	2 465,0
Arts visuels et appliqués	9 353,6	9 873,9	10 258,6	10 755,3	11 230,0
Écrits et ouvrages publiés	10 035,8	9 675,2	9 766,4	9 800,6	9 703,1
Audiovisuel et médias interactifs	14 696,0	15 897,2	16 498,5	17 578,8	18 411,0
Enregistrement sonore	554,7	530,2	541,0	519,5	560,8
Éducation et formation	3 377,3	3 544,3	3 707,3	3 754,5	3 762,5
Gouvernance, financement et soutien professionnel	6 026,0	6 372,6	6 515,0	6 787,6	6 828,6
Multi (1)	599,4	625,2	707,7	769,6	820,6
Total du sport	4 885,8	5 124,3	5 306,3	5 592,4	5 750,3
Renvois :					
<p>1 - Le multidomaine englobe les industries de la culture qui sont associées à plus d'un domaine de la culture; il s'agit de la partie liée à la culture des industries des organisateurs de congrès, de salons et de foires commerciales, la fabrication et la reproduction de supports magnétiques et optiques, les bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les oeuvres protégées par le droit d'auteur), ainsi que l'édition et la radiodiffusion par Internet et sites portails de recherche. Ces industries de la culture influent toutes sur plus d'un domaine de la culture, mais ne peuvent pas être facilement attribuées à un seul domaine, de sorte qu'elles ont été regroupées.</p>					
Source:					
<p>Statistique Canada. Tableau 387-0012 - Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective du produit, annuel (dollars sauf indication contraire)</p>					
<p>(site consulté le 05 novembre 2016)</p>					